

Salon TAF de Montpellier

A man and a woman are sitting at a table, looking at a document. The man is on the left, wearing a light blue shirt, and the woman is on the right, wearing a red and black plaid shirt. They are both looking down at the document, which has a red circular logo on it. The background is a blurred indoor setting.

SALON
taf
TAWWI
AVENIR
FORMATION

**LA RÉGION
SE BOUGE
POUR
L'EMPLOI !**

Le salon TAF de Montpellier aura lieu les 4 et 5 mars 2020 au Parc des expositions de 9 heures à 17 heures. Il est organisé par la Région, en lien étroit avec Pole Emploi, et ses partenaires.

Salon se déroulant au Parc des Expositions de Montpellier sur deux jours :

Mercredi 04 mars : de 9h à 17h

Jeudi 05 mars : de 9h à 17h

En 2020, seront présents près de 140 partenaires de la Région (organismes de formation, CFA, acteurs de l'orientation et membres du SPRO), et près de 500 entreprises.

Mobilisation de jeunes de la Mission locale de Montpellier Métropole en appui à l'animation du salon afin d'assurer l'accueil, la distribution des plans, le recueil et l'analyse des questionnaires satisfaction

Le TAF de Montpellier propose

Un contact direct entre les demandeurs d'emploi et les entreprises qui recrutent

Un contact avec des entreprises qui proposent des jobs d'été

Un accueil et un accompagnement par les acteurs du Service Public Régional de l'Orientation

Un accueil et des renseignements sur la formation professionnelle continue et l'apprentissage, ainsi que tout un panel d'offres de formation à disposition des personnes en recherche de qualification

Une sélection régionale des Olympiades des métiers à vivre en direct (métier représenté : Art floral)

De nombreux ateliers et des démonstrations métiers

Ouvert au grand public : Jeunes et Adultes en recherche d'emploi, de contact direct avec des entreprises, d'informations sur les formations et l'apprentissage, en démarche d'orientation, de réorientation, de reconversion, de qualification, de création ou reprise d'activité, d'entreprise.